

Construire à Clairac

À la découverte des andrones

Si chez les Grecs, l'*andron* désignait l'appartement des hommes (Littré), c'était pour les Romains un corridor entre deux cours. À Venise, c'est le vestibule dans lequel la gondole pouvait rentrer, à l'abri du palais, ou plus généralement le hall d'entrée sur le canal. Dans notre Sud-Ouest, à l'époque des bastides, cette particularité architecturale fut imposée aux habitants. Et cela avec plusieurs objectifs sanitaires : cet espace entre 30 et 60 cm qui séparait les maisons permettait de limiter (un peu) la propagation des incendies, fréquents à l'époque. Il permettait aussi de recueillir les eaux de pluies, les eaux grasses des cuisines (on voit encore les sorties d'éviers dans certains) et... les eaux usées des latrines.



Étroits et sombres, comme celui de la place Théophile-de-Viau, ils ne donnent guère envie de s'y aventurer...



Rue Anatole-Larrat, celui-ci a été fermé par de simples tôles. Le linteau de pierre Thabor permettait de stabiliser les maisons entre elles.



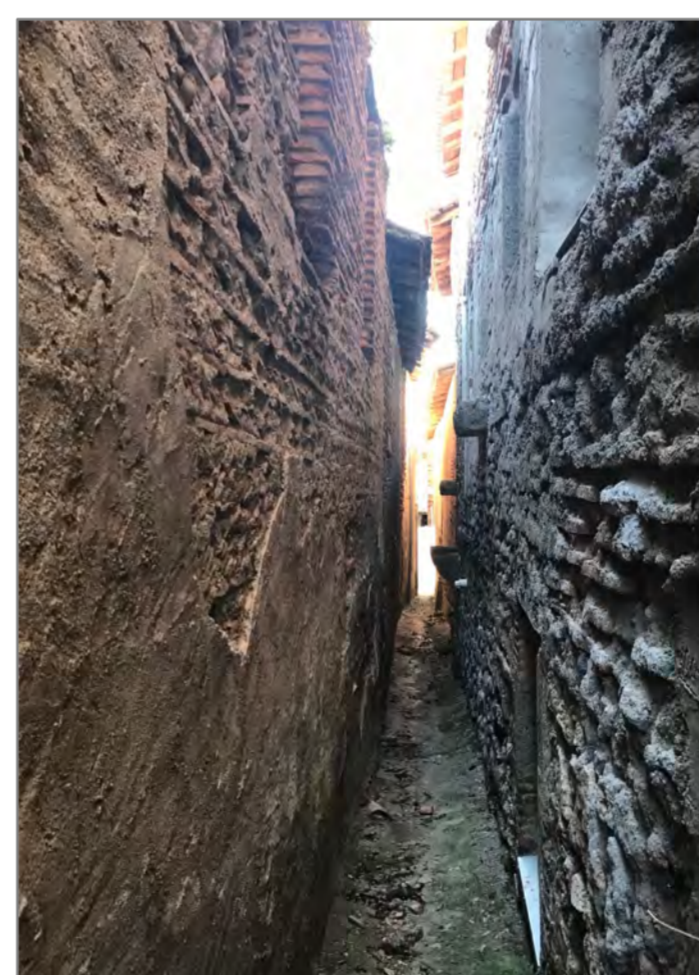
Gare aux pigeons si vous levez le nez...



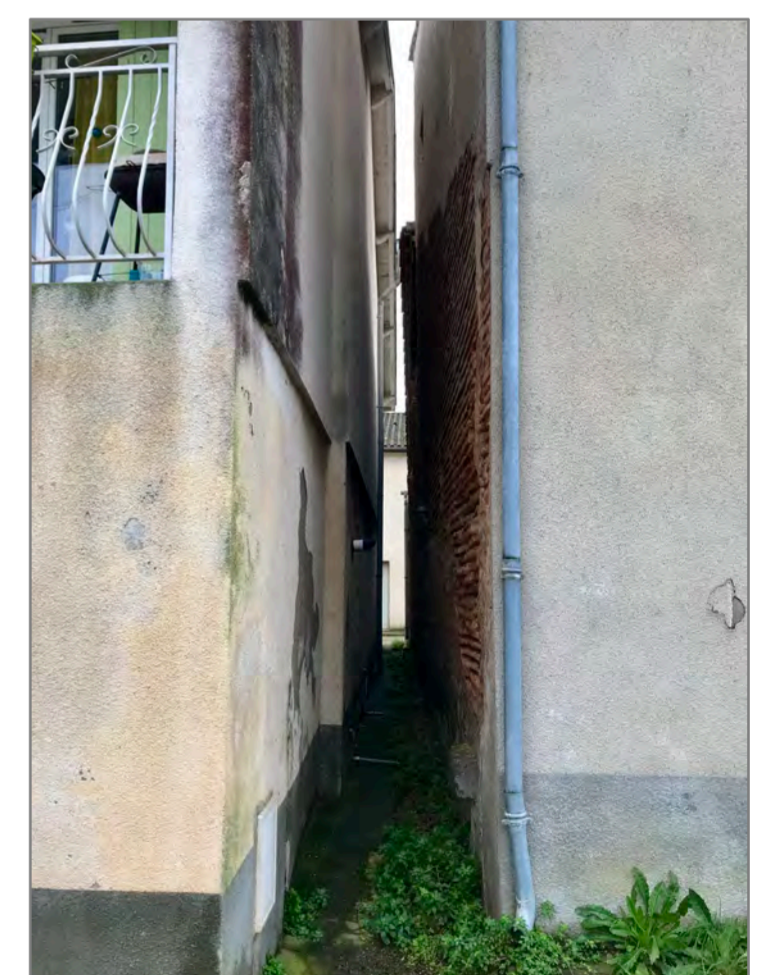
Rue Anatole-Larrat, cet androne paraît sans fin...



Ces imposants corbeaux de pierre supportaient-ils un balcon pour charger ou décharger des marchandises ?



Des sorties d'éviers de pierre, des toits en débord, des ouvertures anarchiques. Il est conseillé de ne pas trop y trainer...



Quai Gambetta, les maisons de mariniers étaient également séparées ainsi ; mais dès que le Lot montait, il ne fallait pas oublier de glisser des planches pour freiner l'inondation.

Quel règlement ?

Selon les communes, l'entretien pouvait être à la charge de l'un, ou l'autre, ou les deux mitoyens; les ouvertures (portes ou fenêtres) souvent interdites.

En 1945, une loi ne rendit plus obligatoire le respect des andrones en cas de reconstruction de la maison. Le premier à reconstruire sa maison s'est alors souvent approprié l'ancien bien commun !